

<b>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</b>				<b>COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>			
Nombre de conseillers				Séance du 31 mai 2024,			
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-quatre, le trente et un du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.			
10	8	9	2 dont 1 pouvoir.	Présents : Alexandra BERGER, Laurence BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU.			
Date de convocation : 23/05/2024				Elus excusés ayant donné pouvoir : Romain VIGIER ayant donné pouvoir à Charline RAGEAU.			
Date d'affichage de la délibération : 06/06/2024				Absent excusé : Pascal LIMARE.			
				Secrétaire de séance : Alexandra BERGER.			
<b>Délibération n° 2024 05 31 03 : Travaux de desserte à réaliser en forêt communale - demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie (CD 73).</b>							

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal que les services de l'Office National des Forêts proposent d'aménager une desserte dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Forêt communale de LE PONTET.

Canton : La Noire.

Parcelle(s) : 11.

Nature de la desserte : Piste de débardage.

Afin de mobiliser des coupes de bois de ce secteur.

Il présente le plan de financement de ces travaux d'exploitation établi par l'Office National des Forêts.

Le montant estimatif des travaux de desserte est de 8 850 euros HT.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

⇒ **La somme totale des travaux à la charge de la commune s'élève à 8 850 € H.T.** (travaux préfinancés par la Commune).

⇒ **Dépenses subventionnables**

Le montant de la subvention pouvant être sollicitée directement auprès du **Conseil Départemental de la Savoie (CD 73)** hors projets FEADER, pour de tels travaux de desserte d'un montant inférieur à 25.000 € HT, est de 40 %, soit un montant estimatif d'aide de : 3 540 euros.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté par l'Office National des Forêts pour les travaux précités ;
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Départemental de la Savoie en faveur de la desserte ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet.

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 06/06/2024

ID : 073-217302058-20240531-2024053103-DE



Vote : adopté à l'unanimité (9 voix pour).

La secrétaire de séance,

Alexandra BERGER



Le Maire,

André DAZY